

LES SERVICES DE MOBILITÉ SOLIDAIRE

Journée régionale
Territoires & Mobilités

22 juin 2023
Lyon

Organisé par :



En partenariat avec :



Labellisé par :



LES SERVICES DE MOBILITÉ SOLIDAIRE : QUEL CONTEXTE ?

L'accès à la mobilité constitue un frein majeur à l'insertion, à l'accès aux services, à l'inclusion sociale

- Les freins à la mobilité sont multiples, laissant de nombreuses personnes en situation de vulnérabilité

Isolement géographique

Vieillesse

Handicap

Précarité financière

- Les difficultés de mobilité sont un vecteur d'aggravation des inégalités sociales, économiques et territoriales, particulièrement dans les territoires ruraux

7 millions
de personnes en âge
de travailler touchés
par des problèmes de
mobilité

Stratégie nationale de prévention
et de lutte contre la pauvreté, 2021

12 millions
de personnes de
plus de 15 ans en
situation de
handicap

DREES, L'aide et l'action sociale en
France – Édition 2020, 2021

28%
des personnes en insertion
professionnelle abandonnent
leur emploi ou leur formation
pour des raisons de mobilité

Stratégie nationale de prévention
et de lutte contre la pauvreté, 2021

24%
de la population
française aura
plus de
65 ans en 2030

INSEE, Projections de population 2021-
2070 – Hypothèse centrale, 2021

LES SERVICES DE MOBILITÉ SOLIDAIRE : QUELS OBJECTIFS ? QUELS ACTEURS ?

Les services de mobilité solidaire : une réponse pour atteindre l'objectif politique du droit à la mobilité pour tous

La mobilité solidaire regroupe les dispositifs ayant pour finalité d'apporter des solutions de mobilité aux publics en situation de vulnérabilité (économique, sociale...)



Un écosystème d'acteurs complexe

- Un sujet historiquement porté par les **acteurs de la sphère sociale** (départements, communes, CCAS, Missions locales, Pôle emploi...) et de **nombreuses associations et fondations**
- Un cadre juridique précisé avec une responsabilité affirmée pour les **autorités organisatrices de la mobilité**

L'autorité organisatrice de la mobilité est compétente pour « organiser des services de mobilité solidaire, contribuer au développement de tels services ou verser des aides individuelles à la mobilité, afin d'améliorer l'accès à la mobilité des personnes se trouvant en situation de vulnérabilité économique ou sociale et des personnes en situation de handicap ou dont la mobilité est réduite »

Art. L1231-1-1 du code des transports

LES SERVICES DE MOBILITÉ SOLIDAIRES : DES OFFRES PROTÉIFORMES ET MULTI-ACTEURS

Les services de mobilité solidaire

Diagnostic de mobilité

Comprendre les besoins des personnes, identifier les solutions...

Mobilité inversée ou démobilité

Limiter les déplacements subis : services itinérants, auto-école itinérante...



Aides financières à la mobilité

Limiter les coûts de la mobilité : titres de transport gratuits ou réduits, financement du permis de conduire...



Accompagnement à la mobilité

Faire monter en compétence : remise en confiance, apprentissage de l'usage des services de transport...



Transport solidaire

Proposer des services de transport : covoiturage solidaire, transport d'utilité sociale...



Services de location

Permettre l'accès temporaires à des véhicules : location de voitures, deux roues, vélo...



Services d'achat

Permettre l'accès permanent à des véhicules : conseils à l'achat, aides au financement...



Services de réparation

Pérenniser le moyen de locomotion : garages solidaires, ateliers de réparation de vélo...

LES SERVICES DE MOBILITÉ SOLIDAIRE : QUELS DÉFIS ?

Des initiatives souvent foisonnantes,
portées par des acteurs multiples, mais
encore peu structurées

- Comment améliorer la connaissance des services existants ?
- Comment favoriser le « passage à l'échelle » des différents services ?
- Comment décloisonner et mieux coordonner les actions de chacun ?
- Comment consolider le réseau des bénévoles assurant certains services ?
- Comment pérenniser les financements ?

Les plateformes de mobilité

Un dispositif d'animation et de coopération territoriale, pour accompagner les publics fragiles et mettre en réseau les porteurs de solutions

Les plans d'actions pour la mobilité solidaire

Un plan d'action piloté par la Région et le Département, pour mieux coordonner les actions des acteurs de la sphère sociale, de l'emploi, de l'insertion et des autorités organisatrices de la mobilité à l'échelle des bassins de mobilité

Quelques réponses possibles

Les transports d'utilité sociale

Des services de transport à destination des publics fragiles dans les territoires peu denses, mis en place par des associations loi de 1901, en complément des offres de transport des autorités organisatrices de la mobilité



David DUBOIS
Cerema Centre-Est
+33 7 64 72 27 65
david.dubois@cerema.fr

**MERCI POUR
VOTRE ATTENTION**